



Avis de convocation

31^e assemblée générale annuelle

des actionnaires de Fondaction,
le Fonds de développement de la
Confédération des syndicats nationaux
pour la coopération et l'emploi

et Information aux actionnaires

(23 juillet 2026)

Aux fins de l'assemblée générale annuelle
des actionnaires devant se tenir le jeudi
17 septembre 2026 à 16 h 30.



Avis de convocation

31^e assemblée générale annuelle

des actionnaires de Fondaction, le Fonds de
développement de la Confédération des syndicats
nationaux pour la coopération et l'emploi

AVIS est donné par les présentes que
la trente-et-unième assemblée
générale annuelle des actionnaires
(l'« assemblée ») de Fondaction, le Fonds
de développement de la Confédération des
syndicats nationaux pour la coopération
et l'emploi (« Fondaction »), se tiendra
au Carrefour de la finance durable,
situé au 2175, boul. de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2K 4S3 (métro
Papineau), et en webdiffusion en direct,
le jeudi 17 septembre 2026 à 16 h 30

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Adoption du procès-verbal de la dernière
assemblée générale annuelle
des actionnaires
4. Rapports pour l'exercice se terminant le 31 mai
2026 et échanges avec les actionnaires, incluant :
 - 4.1. Rapport de la présidente du conseil
d'administration, Caroline Senneville
 - 4.2. Rapport du président-directeur général,
Stéphan Morency
 - 4.3. Situation financière et résultats d'exploitation
au 31 mai 2026
5. Nomination de l'auditeur indépendant et
autorisation au conseil d'administration d'établir
sa rémunération
6. Élection de membres du conseil d'administration :
 - 6.1. Élection de deux candidats issus de l'appel
de candidatures
 - 6.2. Élection de deux candidates indépendantes
recommandées par le conseil d'administration
7. Regards sur notre trajectoire
8. Considération de toute autre affaire pouvant être
régulièrement soumise à l'assemblée
9. Clôture de l'assemblée

Donner du sens et du pouvoir à votre épargne

Préparer sa retraite, c'est d'abord chercher la sécurité financière. C'est pouvoir compter sur une épargne suffisante, capable de générer des rendements à long terme.

Cette sécurité ne se mesure plus uniquement en dollars. Même avec un bon patrimoine, la qualité de vie à la retraite dépend aussi de ce qui nous entoure : la qualité de l'air, l'accès au logement, le coût de la vie, la vitalité des communautés, la stabilité économique et climatique, sans oublier les perspectives offertes aux générations qui nous suivent. Autrement dit, notre avenir financier est intimement lié aux conditions sociales et environnementales dans lesquelles nous vivons.

Chez Fondation, nous avons fait un choix clair : votre épargne doit servir à la fois votre sécurité financière et contribuer à bâtir une économie plus durable et plus juste.

Pour y arriver, il faut pouvoir agir. Aujourd'hui, une grande partie de l'épargne est investie sans que les personnes concernées aient réellement de prise sur ce qu'elle finance. Réunie, cette épargne représente une force considérable. Elle peut influencer l'économie, soutenir certaines entreprises plutôt que d'autres et orienter les transformations que nous souhaitons collectivement.

Notre ambition est simple : vous permettre de reprendre du pouvoir sur votre argent.

Ce pouvoir repose sur une condition essentielle : la transparence. Savoir où votre argent est investi,

comprendre ses rendements et ses impacts. Une information claire, accessible, qui permet de faire des choix éclairés.

Ce pouvoir s'exerce pleinement dans un cadre collectif. Individuellement, votre épargne vous appartient. Multipliée avec celle de milliers d'autres, elle devient une force capable de peser sur les décisions économiques et d'agir à une échelle significative.

C'est aussi ce qui distingue Fondation. Nous ne nous adressons pas seulement à des personnes, mais à une communauté d'épargnants engagés. Nous travaillons avec les groupes, les milieux de travail et les organisations qui rassemblent déjà les personnes autour d'objectifs communs. Ensemble, ce pouvoir peut réellement s'exprimer.

Ce pouvoir vous appartient. L'assemblée générale annuelle est votre forum.

C'est là que nous rendons des comptes. C'est là que vous pouvez poser vos questions, exprimer vos attentes et contribuer aux orientations de l'organisation. C'est là que s'exerce concrètement la démocratie qui est au cœur de notre modèle.

Nous comptons sur votre participation ! Parce que votre épargne ne sert pas seulement à préparer votre retraite. Elle contribue aussi à construire le monde dans lequel vous voulez vivre.



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, flowing 'S' followed by a horizontal line.

Stéphan Morency

Président-directeur général
de Fondation

Information aux actionnaires



Convocation

L'avis de convocation est transmis à toutes les personnes qui détiennent au moins une action entière de catégorie A, série 1 ou série 2, inscrite aux livres de Fondation à la clôture des affaires le 23 juillet 2026.

L'assemblée se tiendra au Carrefour de la finance durable, situé au 2175, boulevard Maisonneuve Est, Montréal (Québec) H2K 4S3 (métro Papineau), et en webdiffusion en direct à <https://meetings.lumiconnect.com/400-531-688-233>, le jeudi 17 septembre 2026, à 16 h 30.

Procuration

Les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée en personne ou en ligne, le jeudi 17 septembre 2026 à 16 h 30, aux fins énoncées dans l'avis de convocation, peuvent se faire représenter par l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration de Fondation ou par toute autre personne mandataire de leur choix en remplissant le formulaire de procuration qui se trouve dans le portail Fondation de l'actionnaire ou que vous avez reçu, s'il y a lieu, et en le retournant à la Compagnie Trust TSX (« Trust TSX »). Pour être valide, votre formulaire de procuration doit être signé et daté en plus d'avoir été reçu par Trust TSX avant 17 h 00 le lundi 14 septembre 2026. Veuillez noter que cette autre personne mandataire n'a pas à être elle-même actionnaire de Fondation, mais elle devra assister à l'assemblée en personne ou en webdiffusion.

Les actionnaires qui souhaitent nommer une personne autre qu'un membre du conseil d'administration ou qu'un actionnaire de Fondation doivent suivre attentivement les instructions figurant dans le formulaire de procuration. Ces instructions prévoient une étape supplémentaire pour l'inscription de ce

mandataire auprès de Trust TSX après l'envoi du formulaire de procuration afin que ce dernier puisse participer et voter à l'assemblée en ligne. L'actionnaire lui-même ou son mandataire DEVRA remplir le formulaire électronique disponible à <https://www.tsxtrust.com/controle> OU communiquer avec Trust TSX au 1 866 822-1237 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 514 285-8807 (autres pays) pour obtenir un numéro de contrôle valide pour le mandataire. Sans un numéro de contrôle, votre mandataire ne pourra participer à l'assemblée en ligne qu'à titre d'invité et ne pourra pas voter. Prenez note qu'un numéro de contrôle n'est pas requis pour un mandataire qui assistera à l'assemblée en personne.

Les invités pourront assister à l'assemblée en personne ou en ligne, mais ne pourront pas voter.

Les actionnaires qui ont accordé une procuration peuvent la révoquer en formulant leurs nouvelles instructions de procuration à Trust TSX avant 17 h 00 le lundi 14 septembre 2026. Un actionnaire ayant rempli et transmis une procuration à Trust TSX peut assister à l'assemblée en personne ou en ligne et voter, ce qui annulera automatiquement sa procuration préalablement transmise.

Droit de vote

Toutes les personnes qui détiennent au moins une action entière de catégorie A, série 1 ou série 2 inscrite aux livres de Fondation à la clôture des affaires, le vendredi 28 août 2026, sont habilitées à exercer leur droit de vote. Chaque action de catégorie A, série 1 ou série 2, entièrement payée à cette date donnera à l'actionnaire le droit à un vote qui pourra être exercé personnellement ou par l'entremise d'une personne mandataire dûment nommée et inscrite.

Instructions concernant la participation et le vote à l'assemblée

Vous pourrez participer à l'assemblée en personne ou en ligne à l'aide de votre téléphone intelligent, de votre tablette ou de votre ordinateur. Dans les deux cas, vous pourrez poser des questions et soumettre vos votes en temps réel.

Vous pourrez aussi envoyer vos instructions de vote avant la tenue de l'assemblée en remplissant le formulaire de procuration que vous avez reçu.

Pour participer et voter en personne

À leur arrivée à l'assemblée, tous les actionnaires et mandataires dûment nommés devront se présenter à la table d'inscription de Trust TSX. Un appareil permettant de voter lors de l'assemblée leur sera remis. Si vous

avez déjà voté par procuration, vous pourrez toujours voter à l'assemblée. Votre vote lors de l'assemblée remplacera votre vote par procuration.

Pour participer et voter en ligne

Les actionnaires et les mandataires dûment nommés et inscrits seront en mesure d'assister à l'assemblée en ligne et d'y voter en temps réel, à condition d'avoir une connexion Internet, d'avoir un numéro de contrôle et de suivre les instructions figurant à la rubrique « Comment assister à l'AGA et y exercer mon droit de vote » disponibles sur le site Web de Fondation à www.fondaction.com/aga.

Nous vous recommandons d'ouvrir une session pour l'assemblée au moins une heure (1 h 00) avant le début de celle-ci.

Comment voter en ligne

Vous pouvez voter en ligne de deux façons :

- pendant l'assemblée, par l'intermédiaire de la plateforme virtuelle; ou
- en envoyant votre formulaire de procuration, conformément aux instructions précisées.

Pour accéder à la plateforme virtuelle

Étape 1: Ouvrir une session sur la plateforme virtuelle en ligne à l'adresse <https://meetings.lumiconnect.com/400-531-688-233>

Étape 2: Suivre ces instructions :

- **Actionnaires :**

Cliquer sur « J'ai un numéro de contrôle », puis entrer votre numéro de contrôle unique à 13 chiffres et le mot de passe « fondaction2026 » (sensible à la casse). Le numéro à 13 chiffres apparaissant sur le formulaire de procuration est votre numéro de contrôle.

Si vous utilisez votre numéro de contrôle pour accéder à l'assemblée et que vous votez, la procuration préalablement transmise sera révoquée. Si vous ne souhaitez pas révoquer une procuration remise précédemment, vous ne devez pas voter pendant l'assemblée.

- **Mandataires dûment nommés et inscrits :**

Cliquer sur « J'ai un numéro de contrôle », puis entrer le numéro de contrôle unique à 13 chiffres et le mot de passe « fondaction2026 » (sensible à la casse). Le numéro à 13 chiffres aura été fourni par Trust TSX par courriel au mandataire à la suite de son inscription. Un mandataire qui n'est pas inscrit ne recevra pas le numéro de contrôle nécessaire pour voter à l'assemblée.

Votes recherchés à l'assemblée

Nomination de l'auditeur indépendant et autorisation au conseil d'administration d'établir sa rémunération

Lors de l'assemblée, les actionnaires devront nommer l'auditeur indépendant qui demeurera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires, et autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération. L'auditeur indépendant actuel de Fondation est la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (« **Deloitte** »).

Chaque année, le comité d'audit et de gestion des risques approuve les honoraires à verser aux auditeurs indépendants ainsi que les enveloppes prévues pour faciliter la gestion des autres services fournis à Fondation et ses filiales. Le tableau suivant indique les honoraires facturés par Deloitte à Fondation et ses filiales pour les services professionnels rendus au cours des deux derniers exercices.

	Exercice financier 2026	Exercice financier 2025
	(\$)	(\$)
Honoraires d'audit du Fonds ⁽¹⁾	944 265	842 500
Honoraires pour services liés à l'audit ⁽²⁾	457 010	437 535
Honoraires pour services fiscaux ⁽³⁾	129 410	261 852
	1 530 685	1 541 887

(1) Les honoraires d'audit comprennent les honoraires relatifs à l'audit des états financiers et aux autres services rendus en rapport avec les dépôts légaux et réglementaires de Fondation.

(2) Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent les honoraires relatifs à l'audit des états financiers de certaines filiales ainsi que d'autres services de certifications (régime de retraite, etc.)

(3) Les honoraires pour services fiscaux comprennent la préparation de déclarations fiscales et des consultations fiscales.

Fondation recommande aux actionnaires de voter « **POUR** » la nomination de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur indépendant et à autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération.

Élection de deux membres du conseil d'administration parmi les candidats retenus à la suite d'un appel de candidatures

Deux personnes devront être élues parmi les actionnaires pour un mandat de deux ans au sein du conseil d'administration. Les personnes élues demeureront en poste jusqu'à l'expiration de leur mandat ou jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé. Conformément au processus de mise en candidature de Fondation, les actionnaires pouvaient soumettre leur candidature jusqu'au vendredi 29 mai 2026 à 17 h 00. Les personnes qui occupent actuellement le poste d'administrateur dont le mandat arrive à échéance sont rééligibles. Daniel Baril et Nicolas Docquier sont dans cette situation.

Le conseil d'administration a convenu, comme attitude générale, de ne pas présenter de recommandation formelle aux assemblées générales annuelles à l'occasion des élections pour les postes issus d'un appel de candidatures.

Les pages suivantes contiennent les profils des personnes ayant soumis leur candidature lors de l'appel de candidatures. Ces profils ont été préparés par les personnes candidates et ont été reproduits essentiellement tels que soumis, sous réserve de corrections mineures n'en modifiant pas le sens.

Présentation des personnes candidates



Daniel Baril

Gatineau (Québec)

Profil

C'est avec honneur que je sollicite un troisième mandat au sein du conseil d'administration de Fondation. Je suis retraité depuis deux ans du poste de trésorier du Conseil central de l'Outaouais, poste que j'ai occupé pendant 21 ans. Ma carrière comme délégué syndical a toujours gravité autour de Fondation. La raison est assez simple, c'est que les régimes en place sont souvent déficitaires pour la retraite. À mes débuts, j'ai été Responsable Fondation dans mon établissement de santé. C'est en 2003 que je suis devenu responsable régional afin de combler l'équipe en Outaouais. Mon intérêt était de faire en sorte que les travailleuses et les travailleurs puissent avoir la meilleure retraite et une des meilleures solutions était le REER à Fondation avec la retenue sur le salaire qui facilite l'épargne. Je suis président de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau depuis plus de 15 ans, c'est un endroit stratégique qui permet de faire rayonner Fondation et qui a permis l'ouverture de nouveaux groupes avec l'aide des conseillers.

Mes responsabilités au sein du CA ont évolué. Les deux premières années, j'étais membre du comité de finances et d'audit. Avec le Regroupement, des changements ont été apportés à certains comités dont celui du comité d'audit qui a maintenant une responsabilité supplémentaire de gestion des risques. Je suis également à la vice-présidence du comité services aux épargnants, comité qui a été créé au Regroupement. Ce nouveau comité veille aux grandes initiatives en matière d'expérience et de satisfaction des épargnants, d'offre de produits et services, de littérature financière, de stratégies de communication aux épargnants, de stratégie de rétention, de distribution et de réseaux militants. Je mets toute mon expérience acquise comme trésorier au conseil central ainsi que celle acquise durant toutes ces années à tenir des kiosques et promouvoir le Fonds dans les milieux syndiqués ou non afin que notre Fonds puisse faire face au défi de demain.



Nicolas Docquier

Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec)

Profil

Par la présente, je souhaite soumettre ma candidature en vue de l'obtention d'un second mandat au conseil d'administration de Fondation.

Œuvrant à titre de président d'un syndicat d'environ 200 travailleurs, j'ai toujours eu à cœur de prendre des décisions en tenant compte des intérêts des membres. J'ai la capacité à écouter et à comprendre les préoccupations des travailleurs, ainsi qu'à relayer ces préoccupations de manière efficace.

Mon parcours professionnel m'a permis d'acquérir une solide expérience en gouvernance de régime de retraite, en investissement socialement responsable et en développement durable. Je suis administrateur de Bâtirente depuis 2019 et je suis membre du comité de gestion des actifs ainsi que vice-président du comité de gouvernance et d'éthique du Regroupement.

Au cours de mon premier mandat au sein du conseil d'administration de Fondation, j'ai cherché à contribuer de manière rigoureuse, constructive et collaborative, en m'appuyant sur mon expérience syndicale et sur la réalité des épargnants que je représente.

Motivé et profondément aligné avec la mission de Fondation, je suis convaincu de pouvoir continuer à offrir une contribution pertinente et engagée au conseil d'administration pour un second mandat.

Je vous remercie de l'attention portée à ma candidature.



Nga Wun (Mishel) Wong

Montréal (Québec)

Profil

Je présente ma candidature au poste d'administratrice au CA de Fondation. Ma récente réélection au CA de la Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île a renforcé ma passion pour une gouvernance alliant rigueur et impact social.

Récemment lauréate du prix Visa She's Next 2025 et nommée Entrepreneure de l'année 2025 par Ascend Canada, j'allie cette reconnaissance à mon rôle actuel de directrice des partenariats chez Tricentris la coop.

J'y travaille directement avec les municipalités pour orchestrer un changement systémique et déployer des innovations en ralliant les secteurs public et privé. Ce bagage est nourri par mon parcours d'entrepreneure.

Ayant fondé et vendu ma startup en économie circulaire, je connais intimement les défis du go-to-market et du scaling. Je souhaite mettre cette agilité et cette compréhension fine de la croissance accélérée au service des entreprises que nous soutenons chez Fondation.

C'est cette double expertise, entre vision institutionnelle et audace entrepreneuriale, que je souhaite offrir à notre conseil. Au plaisir d'échanger et merci d'avance pour votre précieux soutien.

Processus de mise en candidature pour l'Assemblée générale annuelle 2027

Pour l'Assemblée générale annuelle 2027, les candidatures devront être soumises entre le moment de la mise en ligne de l'appel de candidatures sur le site Web de Fondation à www.fondaction.com/aga et le 28 mai 2027 à 17 h 00.

Les détails du processus de mise en candidature seront disponibles sur le site Web de Fondation. En l'absence de candidature répondant aux critères établis, la présidence de l'assemblée peut appeler l'assemblée à soumettre des candidatures. Les actionnaires dont la candidature a été proposée doivent faire connaître leur acceptation à la présidence de l'assemblée.

Élection de deux membres du conseil d'administration qui se qualifient comme indépendants et dont les candidatures sont recommandées par le conseil d'administration

Deux administratrices indépendantes sont recommandées par le conseil d'administration, sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique. Selon son évaluation, le comité de gouvernance et d'éthique identifie l'expérience qui est déjà représentée au sein du conseil et les besoins en constante évolution de l'organisation ainsi que les compétences et les qualités personnelles recherchées chez les nouveaux administrateurs en vue d'apporter une valeur ajoutée pour Fondation. Le comité de gouvernance et d'éthique utilise la matrice de profil de compétence des membres du conseil d'administration faisant ressortir un ensemble de compétences, d'expertise et le profil de diversité au niveau de la provenance et de l'expérience que chaque administrateur apporte au conseil pour combler ses besoins.

Fondation recommande de voter « **POUR** » chacun des candidats indépendants présentés à la page suivante et dont les candidatures ont été recommandées au conseil d'administration par le comité de gouvernance et d'éthique.

Changement au niveau de l'indépendance des candidats pendant un mandat

S'il survient un changement dans la situation d'indépendance de tout administrateur qui se qualifie comme personne indépendante et qui est recommandé au conseil d'administration par le comité de gouvernance et d'éthique, cet administrateur doit en aviser, sans délai, la présidence du conseil d'administration. Le poste de cet administrateur deviendra vacant, si de l'avis du conseil d'administration sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique de Fondation, il cesse de se qualifier comme personne indépendante, conformément aux critères énoncés à la *Politique relative à la qualification de personne indépendante*. Selon la Loi, la vacance qui survient parmi les membres du conseil d'administration qui se qualifient comme personnes indépendantes doit être comblée dans les 30 jours suivant celui où elle survient.

Politique de vote

Tout candidat à l'un des deux postes d'administrateurs indépendants qui voit son nombre d'abstentions excéder le nombre de votes en sa faveur doit offrir sa démission à la présidence du conseil d'administration après l'assemblée générale annuelle durant laquelle a eu lieu l'élection de ce candidat.

Le comité de gouvernance et d'éthique étudie la démission offerte et recommande au conseil d'administration d'accepter ou non cette démission. Si la démission est acceptée, le conseil d'administration doit nommer un nouvel administrateur pour pourvoir la vacance au sein du conseil d'administration, dans le respect de la législation en vigueur.

Présentation des personnes candidates



Nathalie Houle
FCPA, IAS.A

Lévis (Québec)

Administratrice depuis 2026

Indépendante

Biographie

Fellow comptable professionnel agréé (FCPA) et administratrice de sociétés certifiée (IAS.A), Nathalie Houle a consacré plus de 37 ans de carrière au Mouvement Desjardins, dont les quinze dernières années comme directrice principale au sein de plusieurs services. De 2020 à 2025, elle a dirigé la Gouvernance et le soutien aux instances au Secrétariat général, pilotant les encadrements en gouvernance, éthique et déontologie de l'organisation. Au cours de sa carrière, madame Houle a eu à gérer différents mandats stratégiques, notamment l'évolution culturelle, l'optimisation des systèmes financières, la gestion des processus et de la performance d'affaires du Mouvement Desjardins. Madame Houle est retraitée depuis 2025.

Nathalie Houle a été nommée au conseil d'administration de Fondation en mai 2026. Elle est membre du conseil d'administration et présidente du comité d'audit du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec depuis 2021. Elle siège depuis 2024 à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, à titre de représentante des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail, où elle est membre du comité d'audit depuis 2026. Elle est également administratrice de l'Ordre des technologues en prothèses et appareils dentaires du Québec depuis 2024, à titre de représentante du public, et y siège au comité d'audit.

Madame Houle a été impliquée au conseil de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec pendant plus de 12 ans. Elle y a présidé le conseil d'administration de 2018 à 2021 et a siégé à différents comités statutaires. Elle a aussi été administratrice de CPA sans Frontières. Nathalie Houle est Fellow de l'Ordre des CPA du Québec depuis 2011.



Hélène Jacques
MBA, ASC, C. Dir.

Laval (Québec)

Administratrice depuis 2025

Indépendante

Biographie

Titulaire d'un MBA de HEC Montréal, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et Chartered Director (C. Dir.), Hélène Jacques cumule plus de 30 ans d'expérience dans le secteur financier, dont 15 ans à titre de gestionnaire exécutive. Depuis 2017, elle siège sur différents conseils d'administration et comités de placement. Auparavant, elle a occupé divers postes de vice-présidente à la Caisse de dépôt et placement du Québec de 2000 à 2016, notamment aux initiatives stratégiques et aux services aux déposants, après 15 ans à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec où elle a été membre du comité de direction en gestion financière, gestion immobilière et ressources humaines.

Madame Jacques est membre du conseil d'administration de Bâtirente depuis 2019 et en est vice-présidente depuis 2021. Elle est également vice-présidente du conseil du Regroupement et membre du conseil d'administration de Fondation depuis janvier 2025. De plus, elle siège au conseil d'administration du Fonds Inlandsis depuis 2020.

Précédemment, elle a présidé le conseil d'administration d'Æquo, Services d'engagement actionnarial de 2016 à 2019. Elle a également été membre du Comité spécial sur la réglementation des produits dérivés de la Bourse de Montréal du Groupe TMX de 2018 à 2023, et en a assumé la présidence.

De 2018 à 2023, elle a complété sa formation par un micro-programme de l'Université Laval sur les changements climatiques ainsi que par une certification ESG pour les conseils d'administration.

Rémunération des membres de la haute direction visés et des administrateurs

Dans le cadre du regroupement entre Fondation et le Comité syndical national de retraite Bâtirente inc. et de la création de 9525-9495 Québec inc., filiale à part entière de Fondation (le « **Regroupement** »), la rémunération des Membres de la haute direction visés (tel que défini ci-après) et des administrateurs présentée dans le présent document est versée directement par le Regroupement depuis le 1^{er} janvier 2025.

Rémunération des Membres de la haute direction visés

La rémunération des Membres de la haute direction visés tient compte du niveau de responsabilité, de l'expérience, de la scolarité, du marché ainsi que d'un souci d'équité, tant entre les cadres qu'envers les salariés syndiqués.

Pour les besoins du présent document, le terme membres de la haute direction visés (les « **Membres de la haute direction visés** ») désigne, en tout temps pendant le dernier exercice clos :

- i. le président-directeur général de Fondation et du Regroupement;
- ii. le vice-président et chef de la direction financière du Regroupement;
- iii. les trois hauts dirigeants les mieux rémunérés du Regroupement, autres que les dirigeants mentionnés en (i) et (ii), à la fin du dernier exercice clos et dont la rémunération totale était de plus de 150 000 \$ pour cet exercice.

Il est à noter que depuis le 2 juin 2025, les dirigeants non-membres du conseil d'administration exercent toutes leurs fonctions au sein du Regroupement. Quant au président-directeur général, il exerce ses fonctions au sein de Fondation et du Regroupement.

Le fait que le président-directeur général exerce ses fonctions au sein des deux entités n'a pas pour effet de multiplier ou autrement augmenter sa rémunération.

La rémunération des Membres de la haute direction visés et des autres cadres est périodiquement révisée. L'augmentation salariale annuelle est fonction du budget global alloué et de l'appréciation de la performance constatée dans le cadre des appréciations de rendement. Le comité de ressources humaines est responsable d'effectuer annuellement l'évaluation du rendement de la présidence-direction générale et de superviser la présidence-direction générale dans son processus d'évaluation du rendement des autres Membres de la haute direction visés.

Tableau sommaire de la rémunération des Membres de la haute direction visés

Exercice financier terminé le 31 mai 2026

Nom et poste principal	Salaire	Augmentation du salaire par rapport à l'année précédente	Attributions fondées sur des actions		Rémunération en vertu d'un plan incitatif non fondé sur des titres de capitaux propres	Éléments rémunérateurs reliés aux régimes de retraite (3)	Autre rémunération(4)	Rémunération totale
			Actions (1)	Unités (2)				
	\$	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Stéphan Morency Président-directeur général (5)	414 844	7,1	500	31 130	s. o.	270 400	30 245	747 119
Patrick Cabana Vice-président et chef de la direction financière (6)	34 465	s.o.	s. o.	2 704	s. o.	s. o.	2 937	40 106
Claire Bisson Vice-présidente et cheffe de l'investissement	362 279	5,1	500	29 295	s.o.	109 200	24 594	525 868
Éric Filion Vice-président, Solutions d'épargne	354 687	4,0	500	29 295	s. o.	94 100	13 562	492 144
Maha Lebbos Vice-présidente, Transformation numérique et systèmes d'information	339 899	4,6	500	25 431	s. o.	93 600	26 292	485 722
Membres de la haute direction visés n'étant plus en fonction au 31 mai 2026								
Geneviève Morin Ancienne présidente-directrice générale (7)	571 576	5,1	500	42 923	s. o.	192 700	33 872	841 571
Patrick Bertrand Ancien vice-président et chef de la direction financière (8)	341 433	5,5	500	s.o.	s.o.	102 000	26 201	470 134

(1) L'ensemble des salariés du Regroupement, agissant à titre de gestionnaire de Fondation, ont accès à cet avantage en fonction des règles d'admissibilité.

(2) Ces attributions ont été faites aux termes du Programme d'incitatif collectif des dirigeants. La valeur des attributions représente la valeur des Unités à la date d'attribution. La valeur des Unités à la date d'attribution correspond au nombre d'Unités attribuées multiplié par la valeur de l'Action au 31 mai 2026, soit par 18,24 \$. Ces montants ne reflètent pas la valeur actuelle des Unités ni la valeur, s'il y a lieu, qui pourrait être reçue lorsque les droits afférents aux Unités seront acquis.

(3) Les éléments rémunérateurs reliés aux régimes de retraite représentent la valeur des prestations de retraite projetées gagnées pendant la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026, ainsi que toute variation de la valeur totale de l'obligation au titre des prestations constituées selon les salaires réels

par rapport aux salaires attendus. Les montants indiqués sont conformes aux hypothèses et méthodes utilisées pour la divulgation de l'information présentée à la note 21 des états financiers consolidés de 2026.

(4) Montant assumé par l'employeur relié aux assurances collectives.

(5) Président-directeur général nommé le 13 avril 2026. Auparavant, du 1^{er} janvier 2025 au 12 avril 2026, il occupait le poste de vice-président exécutif, Stratégie et planification au sein du Regroupement.

(6) Vice-président et chef de la direction financière nommé le 28 avril 2026.

(7) Présidente-directrice générale jusqu'au 13 avril 2026.

(8) Vice-président et chef de la direction financière jusqu'au 27 avril 2026.

Programme d'incitatif collectif des dirigeants

Depuis le 1^{er} juin 2021, un programme d'incitatif collectif s'applique à l'ensemble des Membres de la haute direction visés et des autres cadres (« **Programme d'incitatif collectif des dirigeants** » ou « **Programme** »).

Le Programme d'incitatif collectif des dirigeants vise à reconnaître l'effort collectif qui rend possible l'atteinte des objectifs de performance priorités. Il ne comporte aucune composante liée au rendement individuel. L'administration du Programme est assurée par le comité de ressources humaines qui approuve les objectifs de performance en début d'exercice et en valide l'atteinte à la fin de l'exercice.

L'incitatif est calculé en pourcentage du salaire de base à la cible (« **Taux d'emploi** ») dans la classe salariale de l'emploi du cadre au début de l'exercice financier. Ce pourcentage est déterminé en fin d'exercice par la somme des pourcentages liés aux objectifs de performance atteints, jusqu'à un maximum possible de 10 %.

Le Programme prévoit que, pour un exercice donné, l'incitatif est attribué uniquement dans la mesure où le déclencheur est atteint. Le déclencheur identifié est l'atteinte d'un minimum de 60 % des objectifs de performance à la fin de chaque exercice financier.

En vertu du Programme, lorsque le déclencheur est atteint, un nombre d'unités notionnelles (« **Unités** ») dont la valeur est équivalente à la valeur d'une action de catégorie A de Fondation (« **Action** ») à la fin de l'exercice financier est attribué à chaque cadre participant, selon la formule suivante : $\text{Taux d'emploi} \times \text{pourcentage de l'incitatif} \times \text{proportion du nombre de mois de participation active sur douze mois} \div \text{valeur de l'Action à la fin de l'exercice}$.

De manière générale, les Unités attribuées deviennent acquises et payables en espèces 24 mois suivant la fin de l'exercice relatif à leur attribution (la « **Date d'acquisition** »), sous réserve des conditions décrites au Programme concernant le maintien du statut de participant. Le montant de l'incitatif versé en espèces est égal au nombre d'Unités X valeur de l'Action à la Date d'acquisition.

Attributions aux termes du Programme d'incitatif collectif des dirigeants

Au 31 mai 2026

Le tableau suivant détaille le cumulatif au 31 mai 2026 des attributions aux termes du Programme d'incitatif collectif des dirigeants.

	Unités dont les droits ne sont pas acquis ⁽¹⁾	Valeur des Unités dont les droits ne sont pas acquis ⁽²⁾	Valeur des Unités dont les droits ont été acquis et payés durant l'exercice ⁽³⁾
Nom et poste principal	(nbre)	\$	\$
Stéphan Morency Président-directeur général ⁽⁴⁾	4 893	89 247	35 621
Patrick Cabana Vice-président et chef de la direction financière ⁽⁵⁾	148	2 704	35 621
Claire Bisson Vice-présidente et cheffe de l'investissement	4 423	80 680	25 659
Éric Filion Vice-président, Solutions d'épargne	2 315	42 230	s. o.
Maha Lebbos Vice-présidente, Transformation numérique et systèmes d'information	3 981	72 597	29 584
Membres de la haute direction visés n'étant plus en fonction au 31 mai 2026			
Geneviève Morin Ancienne présidente-directrice générale ⁽⁶⁾	7 022	128 078	47 696
Patrick Bertrand Ancien vice-président et chef de la direction financière ⁽⁷⁾	s. o.	s. o.	17 537

(1) Il s'agit du nombre total d'Unités détenues par le dirigeant en date du 31 mai 2026 et dont les droits n'étaient pas acquis.

(2) Cette valeur correspond au nombre total d'Unités détenues par le dirigeant en date du 31 mai 2026 et dont les droits n'étaient pas acquis, multiplié par la valeur de l'Action au 31 mai 2026, soit 18,24\$. Ces montants ne reflètent pas la valeur actuelle des Unités ni la valeur, s'il y a lieu, qui pourrait être reçue lorsque les droits afférents aux Unités seront acquis.

(3) Cette valeur correspond au montant de l'incitatif versé en espèces, calculé en multipliant le nombre d'Unités dont les droits ont été acquis à la fin de l'exercice par la valeur de l'Action à la Date d'acquisition de chacune des Unités.

(4) Président-directeur général nommé le 13 avril 2026. Auparavant, du 1^{er} janvier 2025 au 12 avril 2026, il occupait le poste de vice-président exécutif, Stratégie et planification au sein du Regroupement.

(5) Vice-président et chef de la direction financière nommé le 28 avril 2026. À la suite de son départ à la retraite le 1^{er} juillet 2024, M. Patrick Cabana détenait 1479 Unités. Au 31 mai 2026, ces Unités étaient acquises et représentaient une valeur de 26 970\$. Toutefois, elles n'ont pas été payées au cours du dernier exercice financier. Leur paiement sera effectué au cours du prochain exercice financier

(6) Présidente-directrice générale jusqu'au 13 avril 2026. Conformément aux modalités du Programme applicables en cas d'un départ à la retraite, les Unités détenues par Geneviève Morin deviennent acquises et payables en espèces 24 mois suivant la fin de l'exercice relatif à leur attribution;

(7) Vice-président et chef de la direction financière jusqu'au 27 avril 2026.

Régimes en vue de la retraite

Les régimes en vue de la retraite du Regroupement¹ sont un régime à prestations déterminées pour l'ensemble des salariés incluant les Membres de la haute direction visés et les autres cadres du Regroupement et un régime supplémentaire à l'intention des Membres de la haute direction visés et des autres cadres admissibles.

Le régime supplémentaire a pour but d'offrir des prestations de retraite, entièrement à la charge de l'employeur, pour la partie de la rémunération excédant le plafond admissible du régime de retraite de base.

Tableau des régimes de retraite des Membres de la haute direction visés

Le tableau suivant indique les prestations de retraite annuelles globales payables aux Membres de la haute direction visés, aux termes du régime enregistré et d'un régime supplémentaire, basées sur les modalités de retraite à prestations déterminées en vigueur au 31 mai 2026. Il indique également la valeur des prestations de retraite acquises entre le 1^{er} juin 2025 et le 31 mai 2026.

Les éléments rémunératoires reliés aux régimes de retraite représentent la valeur des prestations de retraite projetées gagnées pendant la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026, ainsi que toute variation de la valeur totale de l'obligation au titre des prestations constituées selon les salaires réels

par rapport aux salaires attendus. Concernant les éléments non rémunératoires, la variation s'explique entre autres par la variation des hypothèses utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 mai 2026 et par l'intérêt accumulé sur l'obligation en cours de période. Les montants indiqués sont conformes aux hypothèses et méthodes utilisées pour la divulgation de l'information présentée à la note 21 des états financiers consolidés de 2026.

[Voir le tableau à la page suivante →](#)

¹ Il est à noter que le 1^{er} janvier 2025, le Regroupement a été substitué à Fondation à titre d'employeur participant aux régimes en vue de la retraite suivant le transfert du lien d'emploi de l'ensemble des salariés de Fondation au Regroupement.

Tableau des régimes de retraite des Membres de la haute direction visés (suite)

Nom et poste principal	Années décomptées ⁽¹⁾	Prestations annuelles payables		Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice ⁽⁴⁾	Variation attribuable à des éléments rémunératoires ⁽⁵⁾	Variation attribuable à des éléments non rémunératoires ⁽⁶⁾	Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice ⁽⁷⁾
		À la fin de l'exercice ⁽²⁾	À 65 ans ⁽³⁾				
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Stéphan Morency Président-directeur général ⁽⁸⁾	16,52	83 100	175 500	1 127 000	270 400	5 000	1 402 400
Patrick Cabana Vice-président et chef de la direction financière ⁽⁹⁾	6,77	30 100	s.o.	606 700	s.o.	(20 300)	586 400
Claire Bisson Vice-présidente et cheffe de l'investissement	27,43	145 200	156 800	2 331 700	109 200	56 000	2 496 900
Éric Filion Vice-président, Solutions d'épargne	30,26	121 100	176 200	37 900	94 100	1 876 100	2 008 100
Maha Lebbos Vice-présidente, Transformation numérique et systèmes d'information	5,8	30 400	117 300	443 200	93 600	1 000	537 800
Membres de la haute direction visés n'étant plus en fonction au 31 mai 2026							
Geneviève Morin Ancienne présidente-directrice générale ⁽¹⁰⁾	29,42	297 700	315 300	4 854 600	192 700	127 000	5 174 300
Patrick Bertrand Ancien vice-président et chef de la direction financière ⁽¹¹⁾	3,50	20 000	s.o.	249 600	102 000	(7 100)	344 500

(1) Nombre d'années décomptées dans le régime de retraite de l'employeur. Le nombre d'années décomptées dans le régime supplémentaire de retraite pour les cadres de l'employeur peut être différent.

(2) Prestations payables du régime de retraite de l'employeur et du régime supplémentaire des cadres. Le salaire final moyen est calculé au 31 mai 2026 avec les taux de salaire au 1^{er} juin 2023, 2024 et 2025.

(3) Prestations payables à 65 ans ou à la fin de l'exercice si l'âge du Membre de la haute direction visé dépasse 65 ans à la fin de l'exercice. Pour le calcul des prestations annuelles payables, le salaire final moyen est calculé au 31 mai 2026 et la rente maximale de l'année 2026 permise par la Loi de l'impôt sur le revenu ne sont pas projetés.

(4) L'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice est calculée avec le taux d'actualisation de 4,80 % par année et l'hypothèse d'augmentation de salaire de 4,00 % par année.

(5) Les éléments suivants sont inclus: constitutions des prestations calculées au début de l'année, l'impact des augmentations salariales réelles par rapport à l'hypothèse et l'impact des amendements aux régimes, si applicable.

(6) Les éléments suivants sont inclus : intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice, modification des hypothèses et l'expérience attribuable à des éléments non rémunératoires (incluant les changements à la rente maximale permise par la Loi de l'impôt sur le revenu).

(7) L'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice est calculée avec le taux d'actualisation de 5,00 % par année et une augmentation de 4,00 % par année. Les autres hypothèses économiques et démographiques et les méthodes sont les mêmes que celles utilisées pour les régimes de retraite lors de la divulgation comptable au 31 mai 2026 aux fins des états financiers consolidés de Fondation.

(8) Président-directeur général nommé le 13 avril 2026. Le calcul de ses années décomptées tient compte des autres fonctions qu'il a occupées antérieurement au sein de Fondation.

(9) Vice-président et chef de la direction financière nommé le 28 avril 2026. Le calcul de ses années décomptées tient compte des autres fonctions qu'il a occupées antérieurement au sein de Fondation.

(10) Présidente-directrice générale jusqu'au 13 avril 2026.

(11) Vice-président et chef de la direction financière jusqu'au 27 avril 2026.

Rémunération des administrateurs

Durant le dernier exercice financier, le comité de gouvernance et d'éthique a approuvé des modifications à la *Politique de jetons de présence et de remboursement de dépenses des membres du conseil d'administration et des comités* (la « **politique de jetons de présence révisée** »).

Conformément à la politique de jetons de présence révisée, un honoraire annuel fixe est versé aux administrateurs, excluant la présidence-direction générale, pour leur participation aux réunions du conseil d'administration, en remplacement d'une rémunération fondée sur un honoraire annuel de base et des jetons de présence. Dans l'hypothèse où, pour un exercice financier donné, le nombre de réunions du conseil d'administration est supérieur à 12, les administrateurs ont droit à un jeton de présence pour chaque réunion excédant ce seuil. Les modalités applicables au paiement des jetons de présence prévus pour une réunion régulière d'un comité s'appliquent alors avec les adaptations nécessaires au paiement de ce jeton.

Les membres des comités du conseil d'administration ont, quant à eux, droit à des jetons de présence pour leur participation aux différents travaux des comités, sauf exception. Pour certains membres d'un comité, des honoraires annuels s'appliquent en complément des jetons de présence ou en substitution de ceux-ci.

Les deux tableaux suivants détaillent les éléments composant la rémunération des membres du conseil d'administration et des comités de Fondation aux termes de la politique de jetons de présence révisée.

[Voir le tableau à la page suivante →](#)

Rémunération des administrateurs (suite)

Honoraires annuels	Du 1 ^{er} juin 2025 au 31 mai 2026	Du 1 ^{er} juin 2026 au 31 mai 2027
Conseil d'administration		
Présidence du conseil	85 000 \$ (Rémunération forfaitaire annuelle)	87 355 \$ (Rémunération forfaitaire annuelle)
Vice-présidence du conseil	28 992 \$	29 795 \$
Autres membres du conseil	23 388 \$	24 036 \$
Comités du conseil (autres que le comité d'audit et de gestion des risques ainsi que le comité d'investissement)		
Présidence d'un comité du conseil	5 603 \$	5 758 \$
Vice-présidence d'un comité du conseil	2 802 \$	2 880 \$
Membre d'un comité du conseil	–	–
Comité d'audit et de gestion des risques		
Présidence du comité	11 690 \$	12 014 \$
Vice-présidence du comité	2 802 \$	2 880 \$
Autres membres du comité	–	–
Comité d'investissement		
Présidence du comité	11 690 \$	12 014 \$
Membres permanents du comité	5 970 \$	6 135 \$
Membres sectoriels du comité	–	–
Comité d'évaluation		
Présidence du comité	5 603 \$	5 758\$
Membres du comité, incluant la présidence	12 000 \$	12 332\$
Jetons de présence		
Réunions régulières des comités *	1 218 \$	1 252 \$
Réunions extraordinaires des comités *	609 \$	626 \$

* La présidence du conseil d'administration reçoit une rémunération forfaitaire annuelle et aucun jeton de présence, et ce, quelle que soit sa participation aux réunions du conseil ou de ses comités. La présidence du comité d'évaluation reçoit la rémunération annuelle forfaitaire applicable aux membres du comité, ainsi qu'un montant distinct pour l'exercice de la présidence.

Rémunération totale

L'ensemble de la rémunération gagnée pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2026 par les administrateurs totalise 698 645 \$.

Nom et occupation principale des membres du conseil d'administration pour l'exercice terminé le 31 mai 2026	Rémunération totale gagnée durant l'exercice financier 2025-2026
\$	
Caroline Senneville ^B Présidente du conseil d'administration de Fondation Présidente de la Confédération des syndicats nationaux	85 000 \$ ¹
* Pierre B. Lafrenière, L. LL, MBA, ASC, C.Dir. ^{B, G} Vice-président du conseil d'administration de Fondation Président du comité d'investissement Avocat et administrateur de sociétés	105 267 \$
Stéphan Morency <i>Depuis le 13 avril 2026</i> Président-directeur général de Fondation	S.O.
Daniel Baril ^{C, H, I} Vice-président du comité services aux épargnants Retraité du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais – CSN	42 309 \$
* Diane Beaudry, CPA, IAS.A. ^{C, D} Présidente du comité d'audit et de gestion des risques Présidente du comité d'évaluation Présidente de Conseil Projection inc. Administratrice de sociétés	67 274 \$
* Mark Boutet ^H <i>Depuis le 18 septembre 2025</i> Administrateur de sociétés	25 134 \$
Frédéric Brun ^H <i>Depuis le 18 septembre 2025</i> Président, Fédération des employés et employés de services publics (FEESP-CSN)	23 916 \$ ¹
* Nicolas Docquier ^{A, E, I} Vice-président du comité de gouvernance et d'éthique Président du Syndicat national des employés du papier de Candiac	42 025 \$
Yvan Duceppe, CPAA, ^{A, E} Trésorier de la Confédération des syndicats nationaux	43 568 \$ ¹
* Nicole Fontaine ^A Présidente du comité de gouvernance et d'éthique Retraîtée de l'Office de la protection du consommateur Administratrice de sociétés	41 172 \$

Nom et occupation principale des membres du conseil d'administration pour l'exercice terminé le 31 mai 2026	Rémunération totale gagnée durant l'exercice financier 2025-2026
\$	
* Nathalie Houle, FCPA, IAS.A. ^{C, I} <i>Depuis le 28 mai 2026</i> Retraîtée du Mouvement Desjardins Administratrice de sociétés	0 \$
* Hélène Jacques, MBA, ASC, C.Dir. ^{B, E, I} Présidente du comité de gestion des actifs Administratrice de sociétés	44 555 \$
* Martin-Pierre Nombré ^{A, E} Directeur, Développement stratégique de la Caisse d'économie solidaire Desjardins	33 133 \$
* Martine Robert ^{B, F} Présidente du comité de ressources humaines Présidente de Oz concept inc.	38 734 \$
* Alain Webster ^{A, G} <i>Depuis le 20 mai 2026</i> Professeur titulaire, Université de Sherbrooke	8 740 \$
Administrateurs n'étant plus en fonction au 31 mai 2026	
Geneviève Morin <i>Jusqu'au 13 avril 2026</i> Retraîtée de Fondation Administratrice de sociétés	S.O.
* Anne-Marie Hubert, C.M., FCPA, FCA, LL.D. <i>Jusqu'au 20 mai 2026</i> Administratrice de sociétés	41 132 \$
* Emmanuelle Létourneau, LL.B., LL.M., ASC, C.Dir. <i>Jusqu'au 24 avril 2026</i> Avocate	32 808 \$
* Isabelle Monette <i>Jusqu'au 18 septembre 2025</i> Scénariste et spécialiste des affaires publiques	13 318 \$
* Pierrette Poirier <i>Jusqu'au 18 septembre 2025</i> Retraîtée du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Suroît	10 557 \$

* Administrateur indépendant au sens de la Loi et des politiques de Fondation

A Membre du comité de gouvernance et d'éthique

B Membre du comité de ressources humaines

C Membre du comité d'audit et de gestion des risques

D Membre du comité d'évaluation

E Membre du comité de gestion des actifs

F Membre du comité des technologies de l'information

G Membre du comité d'investissement

H Membre du comité services aux épargnants

I Membre dont le mandat prend fin à l'assemblée

1 La présidente du conseil d'administration, Caroline Senneville ainsi que Frédéric Brun et Yvan Duceppe, membres du conseil d'administration, ont fait le choix de remettre leurs honoraires et/ou jetons de présence à la Confédération des syndicats nationaux

Tableau relatif à l'assiduité des membres du conseil d'administration

Le tableau suivant présente le nombre total de réunions du conseil d'administration et de ses comités au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2026, faisant état de l'assiduité des administrateurs.

Instances	Conseil	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de ressources humaines	Comité de gestion intégrée des risques ¹	Comité de finances et d'audit ¹	Comité d'audit et gestion des risques ¹	Comité de gestion des actifs ²	Comité d'évaluation	Comité d'investissement	Comité services aux épargnants	Comité des technologies de l'information ³	Total	
Nombre de réunions	11	8	5	2	4	2	4	2	39	5	0	82	
Baril, Daniel	11/11				4/4	2/2				5/5		22/22	100%
Beaudry, Diane	10/11				4/4	2/2		2/2				18/19	95%
Boutet, Mark ⁴	9/9			1/1						2/2		12/12	100%
Brun, Frédéric ⁵	9/9									2/3		11/12	92%
Docquier, Nicolas	11/11	7/8					4/4					22/23	96%
Duceppe, Yvan	10/11	7/8					4/4					21/23	91%
Fontaine, Nicole	11/11	8/8										19/19	100%
Houle, Nathalie ⁶	s.o.					s.o.						s.o.	s.o.
Jacques, Hélène	11/11		5/5				4/4					20/20	100%
Lafranière, Pierre B.	11/11		5/5						39/39			55/55	100%
Morency, Stéphan ⁷	2/2											2/2	100%
Nombé, Martin-Pierre	11/11	2/2					4/4					17/17	100%
Robert, Martine ⁸	10/11		5/5									15/16	94%
Senneville, Caroline	10/11		5/5									15/16	94%
Webster, Alain ⁹	1/1	s.o.							39/39			40/40	100%
Administrateurs n'étant plus en fonction au 31 mai 2026													
Morin, Geneviève ¹⁰	9/9											9/9	100%
Hubert, Anne-Marie ¹¹	11/11			1/2	4/4	2/2						18/19	95%
Létourneau, Emmanuelle ¹²	10/10	6/6										16/16	100%
Monette, Isabelle ¹³	2/2	2/2		2/2								6/6	100%
Poirier, Pierrette ¹⁴	2/2									2/2		4/4	100%

1

Le comité d'audit et gestion des risques a été créé le 10 février 2026 à la suite de la fusion du comité de finances et d'audit et du comité de gestion intégrée des risques.

2

Le comité de placement (autres investissements) est devenu le comité de gestion des actifs le 10 février 2026.

3

Le comité des technologies de l'information a été créé le 10 février 2026. Aucune réunion de ce comité n'a eu lieu entre sa création et la fin de l'exercice financier terminé le 31 mai 2026.

4

Mark Boutet est devenu membre du conseil d'administration le 18 septembre 2025 et a été membre du comité de gestion intégrée des risques du 26 septembre 2025 au 10 février 2026. Il est devenu membre du comité services aux épargnants le 10 février 2026.

5

Frédéric Brun est devenu membre du conseil d'administration le 18 septembre 2025 et membre du comité services aux épargnants le 26 septembre 2025.

6

Nathalie Houle est devenue membre du conseil d'administration et membre du comité d'audit et de gestion des risques le 28 mai 2026. Aucune réunion du conseil d'administration et du comité d'audit et de gestion des risques n'a eu lieu entre sa nomination et la fin de l'exercice financier terminé le 31 mai 2026.

7

Stéphan Morency est devenu membre du conseil d'administration et président-directeur général le 13 avril 2026.

8

Martine Robert est devenue membre du comité des technologies de l'information le 10 février 2026.

9

Alain Webster est devenu membre du conseil d'administration le 27 avril 2026 et membre du comité de gouvernance et d'éthique le 20 mai 2026, alors qu'il est membre permanent du comité d'investissement depuis janvier 2021. Aucune réunion du comité de gouvernance et d'éthique n'a eu lieu entre sa nomination et la fin de l'exercice financier terminé le 31 mai 2026.

10

Geneviève Morin a été membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale jusqu'au 13 avril 2026.

11

Anne-Marie Hubert a été membre du conseil d'administration et du comité d'audit et de gestion intégrée des risques ainsi que présidente du comité des technologies de l'information jusqu'au 20 mai 2026.

12

Emmanuelle Létourneau a été membre du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique jusqu'au 24 avril 2026.

13

Isabelle Monette a été membre du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique ainsi que présidente du comité de gestion intégrée des risques jusqu'au 18 septembre 2025.

14

Pierrette Poirier a été membre du conseil d'administration et vice-présidente du comité services aux épargnants jusqu'au 18 septembre 2025.

20

États financiers consolidés abrégés

Les états financiers consolidés (les « états financiers ») abrégés sont extraits des états financiers audités par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour les exercices terminés les 31 mai 2026 et 2025. Les états financiers audités complets, comprenant les notes et le rapport de l'auditeur indépendant, sont disponibles sur le site Web de Fondation (www.fondaction.com) ou sur le site Web de SEDAR+ (www.sedarplus.ca).



États consolidés de la situation financière Au 31 mai	2026	2025
(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)	\$	\$
Actif		
Encaisse et équivalents de trésorerie	25 006	27 364
Débiteurs et autres actifs	19 349	14 357
Autres investissements	1 893 516	1 828 341
Investissements en capital de développement	2 581 368	2 160 272
Immobilisations corporelles et incorporelles	47 118	49 111
Impôts différés	12 727	13 927
	4 579 084	4 093 372
Passif		
Créditeurs et autres passifs	30 946	31 263
Passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi	12 403	23 275
	43 349	54 538
Actif net	4 535 735	4 038 834
Nombre d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 en circulation (en milliers)	248 730	241 809
Actif net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)	18,24	16,70

États consolidés du résultat global

Exercices terminés les 31 mai

2026

2025

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

\$

\$

Produits

Intérêts	54 751	55 697
Dividendes et distributions	123 208	123 808
Honoraires et autres revenus	7 492	4 062
	185 451	183 567

Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements

Réalisés	66 250	103 275
Non réalisés	214 113	(56 682)
	280 363	46 593
	465 814	230 160

Charges opérationnelles

Charges opérationnelles	102 489	93 151
-------------------------	---------	--------

Résultat avant impôts

Impôts sur le résultat	(3 042)	1 645
------------------------	---------	-------

Résultat net

	366 367	135 364
--	---------	---------

Autre élément du résultat global qui ne sera pas reclassé au résultat net

Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des impôts	13 021	(1 940)
---	--------	---------

Résultat global

	379 388	133 424
--	---------	---------

Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 (en milliers)	245 006	238 402
--	---------	---------

Résultat net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)	1,50	0,57
--	------	------

Pour obtenir des documents d'information

Un extrait des états financiers consolidés annuels au 31 mai 2026 est inclus aux présentes.

Le rapport financier annuel au 31 mai 2026 peut être consulté sur le site Web de Fondation (www.fondaction.com) ou encore sur le site Web de SEDAR+ (www.sedarplus.ca). Le rapport financier intermédiaire au 30 novembre 2026 sera disponible au plus tard le 28 février 2027.

Fondation privilégie les publications en format numérique, afin de faciliter l'accès et la diffusion de l'information. Si vous désirez recevoir un exemplaire sur papier de l'un ou l'autre de ces rapports, veuillez indiquer vos choix sur la carte-réponse ci-jointe.

Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes, le cas échéant, et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un actionnaire, qui aurait pour effet de réduire le rendement. La propriété des actions d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Les actions de Fondation ne sont pas garanties, il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent, son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement futur. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus au www.fondaction.com/aga

2175, boulevard De Maisonneuve Est, bureau 103
Montréal (Québec) H2K 4S3
1 800 253-6665 514 525-5505
Télécopieur: 514 525-5218

Carte-réponse

Je désire recevoir le ou les rapports suivants:

- ☐ Le rapport financier* annuel au 31 mai 2026
- ☐ Le rapport financier* intermédiaire au 30 novembre 2026, disponible au plus tard le 28 février 2027

Imprimez ensuite la carte-réponse et retournez-la à Fondation au 2175, boul. de Maisonneuve Est, bureau 103, Montréal (Québec) H2K 4S3, et vous recevrez un exemplaire sur papier du ou des documents demandés.

* Le rapport financier comprend:

- les états financiers consolidés audités complets, lesquels comprennent les notes et le rapport de l'auditeur indépendant;
- le rapport de gestion;
- le relevé audité du coût des investissements en capital de développement;
- le relevé des autres investissements (non audité);
- le répertoire de la quote-part de Fondation du coût des investissements effectués par les fonds partenaires ou spécialisés (non audité).

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Province: _____

Code postal: _____